

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<b>Délibération n°2022-168</b>	<b>Nomenclature</b>
<b>Finances – Redevance Maisons des assistantes maternelles</b>	<b>7.10</b>

Membres du Conseil Communautaire	Nombre de présents	Nombre de votants (liste en annexe)
29	27	28

L'an deux mille vingt-deux, le vingt octobre à 20 heures,  
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 13 octobre 2022 par voie électronique conformément à la délibération du Conseil Communautaire du 22 octobre 2020 relative au règlement intérieur des instances et en vertu des articles L2121-10 et L2121-13-1 du CGCT, s'est réuni

Salle du Conseil, siège de la Communauté de communes de Haute Cornouaille, 6 rue de Morlaix 29520 Châteauneuf-du-Faou,  
Sous la présidence de Monsieur Bernard SALIOU,  
Etaient présents : cf. liste en annexe  
Joëlle LE BIHAN a été nommée secrétaire de séance.  
Rapporteur : Bernard SALIOU

**EXPOSE DU PROJET :**

Par délibération n°2022-051 du 31 mars 2022, le Conseil communautaire a approuvé les tarifs de redevance Ordures ménagères.

La commission Finances, réunie le 3 octobre 2022, propose d'appliquer aux Maisons des assistantes maternelles, le tarif de redevance commerce soit 126 € (tarif qui correspond à ½ part), rubrique « Commerces et Services ».

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à la majorité absolue des suffrages exprimés (5 abstentions), a approuvé les tarifs de redevance OM 2022, et notamment le tarif de 126 €, soit ½ part, applicables aux Maisons des assistantes maternelles, suivant le tableau ci-après.**

Pour extrait certifié conforme au registre,  
Fait à Châteauneuf-du-Faou, le 20 octobre 2022.

Le Président,  
Bernard SALIOU



Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Communauté de Communes
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Envoyé en préfecture le 02/11/2022

Reçu en préfecture le 02/11/2022

Affiché le

ID : 029-242900561-20221020-DELIB2022168-DE

### TABLEAU DES TARIFS OM 2022

**Base : 1 part = 252 €**

CAS GENERAUX		
Personnes seules (PS)	½ part	126 €
Résidences secondaires (RS)	½ part	126 €
Gîtes (GIT)	½ part	126 €
Ménages (FOYER)	1 part	252 €
Foyers multiples (FM)	½ part par personne	126 €
CAS PARTICULIERS		
Etablissements à la levée	27.61 € par levée	
Ecoles primaires et collèges (COLL)	3.74 € par élève	
Etablissements à la nuitée (NUITEES)	0.34 € par nuitée	
Mairies (MAI)	1.24 € par habitant	
Domaine de Trévarez	Forfait 2 parts	504 €
Chambres d'hôtes et chambres meublées (CHAM)	¼ de part par chambre	63 €
ENTREPRISES		
Restaurants (REST1)	2 parts	504 €
Crêperies, pizzerias (REST2)	1 part	252 €
Commerces à vocation alimentaire (ALIM)	1 part	252 €
Boulangeries (BOUL)	1 part et demi	378 €
Petites et moyennes entreprises (PME)	1 part	252 €
Commerces et Services (COMM)	½ part	126 €
Bureaux et administrations (BUR)	½ part	126 €
Artisans inscrits au RM (ART)	¼ part	63 €
Professions médicales (PMED)	¼ part	63 €
Entreprises et exploitations agricoles inscrites au RCS (AGRI)	¼ part	63 €
Transports routiers et travaux publics (TRTP)	¼ part	63 €

Envoyé en préfecture le 02/11/2022

Reçu en préfecture le 02/11/2022

Affiché le

ID : 029-242900561-20221020-DELIB2022168-DE

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 OCTOBRE 2022

NOM	PRESENT	ABSENT EXCUSE	SUPPLEANT	PROCURATION
Tugdual BRABAN	X			
Michèle LALLOUET	X			
Christian PERON	X			
Hélène LOLLIER	X			
Bernard NOEL	X			
Claude JONCOUR	X			
Patrick WAQUIER	X			
Joëlle LE BIHAN	X			
Michel LE SANN	X			
Franck STERVINO	X			
Yvon COQUIL	X			
Jean-François SARREAU	X			
Annick BARRE	X			
Emmanuel LE ROY	X			
Michel LE ROUX	X			
Martine QUEMERE	X			
Marguerite BLEUZEN	X			
François MORVAN	X			
Jocelyne BOULC'H	X			
Denis SALAUN	X			
Stéphane GUILLOU	X			
Jean-Claude GOUIFFES	X			
Bernard SALIOU	X			
Eric BIZOUARN	X			
Guy CITERIN		X		
Nicole RIOU-CANEVET	X			
François LE CLECH		X		Jean-François SARREAU
Philippe ANSQUER	X			
Alain GUEGUEN	X			

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 27

Nombre de pouvoirs : 1

Etaient également présents :

Sandrine GENTRIC, Directrice Générale des Services,  
Catherine LE PORS, Secrétariat de direction.